



Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires du mardi 10 octobre 2023 à 20h00 au Bowling du Parc, Château-d'Oex.

Ordre du Jour

1. Adoption du procès verbal de la dernière Assemblée Générale
2. Présentation du rapport de gestion et des comptes annuels de l'exercice 2022 ainsi que du rapport de l'organe de révision.
3. Approbation du rapport et des comptes annuels 2022.

Le Conseil d'Administration propose d'approuver le rapport de gestion et les comptes annuels de l'exercice 2022.

4. Décision sur la proposition de répartition du résultat au bilan.

- Solde reporté au 1.1.2022	- 958'651.61
- Résultat de l'exercice 2022	- 51'773.74
- Solde à reporter au 31.12.2022	- 1'010'425.30

Proposition d'utilisation:

- | | |
|-------------------------------------|----------------|
| - Attribution à la réserve générale | 0.00 |
| - Pertes et profits reportés | - 1'010'425.30 |

5. Décharge aux membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration propose de donner décharge in globo aux membres du Conseil d'Administration pour leur activité durant l'exercice 2022.

6. Divers et propositions individuelles.